HIVER 2024

SKI de RANDO en VANOISE

Randonnée itinérante en refuges
3 jours, 2 nuits, 3 jours de ski

Séjour au départ de Val d'Isère, le parcours fait une boucle en changeant d'hébergement tous les soirs. Nous évoluons dans un cadre spectaculaire, le cirque glaciaire du Fond des Fours et la vaste vallée de la Femma. Les pentes sont de grande ampleur mais gardent une inclinaison raisonnable. Si les conditions le permettent il est prévu de faire trois sommets de 3 100 à 3 436 m.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Val d'Isère – Col Perse– Refuge du Fond des Fours (2537m)
Rappels et prise en main des DVA. Au départ de la vallée du Fornet nous gagnerons le Col de l'Iseran et le Pissaillas (forfait ski) pour une première descente par le Col Perse, puis le Pays Déserts et le Pont de la neige (2528 m).
Montée en peaux vers les Pointes nord et sud de Bézin (3026m) puis descente au refuge du Fond des Fours où un excellent accueil nous sera réservé.
+600m / -1200m / 4h30

Jour 02 : Refuge du Fond des Fours – Pointe de Méan Martin (3330m) – Refuge de la Femma (2352m)
Magnifique cirque glaciaire sous la face nord de Méan Martin (3330m) une étape sur un superbe terrain d'altitude. Nous remonterons par le Col du Pisset.
Descente par les Roches Blanches pour gagner la belle terrasse ensoleillée à la Femma avec accueil sympathique !
Au printemps, nous finirons au milieu des marmottes qui courent déjà sur la neige autour du refuge.
+900m / -1100m / 5h30

Jour 03 : Refuge de la Femma (2300m) – Pointe de la Sana (3436m) – Col des Barmes de l'Ours (3077m) – Val d'Isère.
Du refuge le matin, montée au Col des Barmes par des pentes sud/sud-w puis plus douces et vallonnées jusqu'au col. Nous pourrons ensuite gagner la Sana. Belle et grande descente dominée par la face nord-est de la Pointe de la Sana (sur le Manchet puis Val d'Isére pour boucler notre randonnée à ski de 3 jours.
+1100m / -1600m / 5h45

Points forts :
- Un mini raid idéal pour une première expérience en itinérance
- Le cirque glaciaire du Fonds des Fours
- Un ski sur des pentes raisonnables
- L'immense vallée de la Femma
- Les pointes de Bezin, Méan Martin, de la Sana

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Rendez-vous à 06h00 au Chatelard ou à 06h15 à la gare de St Pierre d'Albigny ou à 07h30 en gare de Bourg St Maurice. Bus pour Val d'Isère à 08h15, arrivée vers 9h00
Vous devez prévoir votre pique-nique pour le premier jour.

Accès train : Autocar Francony depuis les gares d'Aix les Bains d'Annecy ou de Chambéry. Horaires sur le site www.francony.com ou au 04 79 54 81 23. Pour la gare d'Aix les Bains notez bien : l'arrêt bus est à la croix en face l'angle droit de la rue.

Accès voiture au Chatelard : Depuis Aix les Bains (30 kms), sortie Aix Nord autoroute A41, suivre Massif des Bauges en passant par Grésy sur Aix, Cusy, Lescheraines puis le Châtelard.
Parking :
Vous garerez votre véhicule au lieu de rendez-vous pour la durée de la randonnée et nous vous ramenons à votre voiture en fin de randonnée. Si possible, nous privilégions le covoiturage entre le guide et les participants

DISPERSION
Le Jour 03 à 17h30 à St-Pierre-d'Albigny ou vers 18h au Châtelard.

Hébergement avant ou après la randonnée : Nuit supplémentaire en chambre d'hôtes au Châtelard avec le repas du soir pris dans un restaurant du village : sur demande.

FORMALITES
Durant le séjour, vous devez être en possession des documents suivants :
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU
Niveau technique : entre 2 et 3.
Vous avez quelques expériences en ski de randonnée. Vous skiez « toutes neiges » et vous êtes capable de descendre une piste noire. Quelques courts passages à 30-35° (jour 3 à la Pointe de la Sana).

Niveau Physique 3 : Il est essentiel d'avoir une bonne condition physique pour apprécier le ski de randonnée. Pour ces programmes les temps de montée sont de 3h-4h par jour. La dénivelée moyenne de D+900m.

Votre engagement personnel : La réussite de votre séjour passe par une préparation physique (quelques footings) si vous vous sentez juste

HEBERGEMENT
Refuges gardés tout confort : chambres, repas du soir et petits déjeuners servis chauds, pique-niques copieux à midi et vivres de course.

TRANSFERTS INTERNES
Covoiturage avec les voitures des participants. Participation aux frais : 10 à 20 €/personne (trajet + parking à Val d'Isere) selon le nombre de participants.

GROUPE
Séjours destinés aux groupes de 4 à 6 personnes.
Assuré à 4 personnes.

PORTAGE DES BAGAGES
Réduit, un sac à la journée d'environ 7 kg à 8kg

ENCADREMENT
Pascal, moniteur de ski.

MATERIEL NON FOURNI
La fourniture du matériel de ski n'est pas comprise dans le forfait.
Il faut être équipé de matériel de randonnée alpine : ski, chaussures, bâtons, peaux et couteaux.

LOCATION DE MATERIEL DE SKI DE RANDO : Vous devez être en possession de votre matériel au moment du Rendez-vous.
Si vous arrivez la veille au Chatelard, possibilité de location sur place avec le service de location à domicile de Bauges Académie Ski.
Comptez environ 180 € pour une location de 4 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux).

Merci de nous communiquer vos taille, poids et pointure à l'inscription.
EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

- 1 sac à dos de randonnée (35-40L). Vous devez pouvoir fixer vos skis dessus. Le sac fait de 4 à 6 kg maximum sans le matériel de sécurité qui vous sera remis au départ : vérifier sur votre balance !
- un sac de couchage
- un pantalon type ski avec aération. Pas de combinaison de ski.
couche 1 «extérieure» un coupe-vent léger type GoreTex avec bonne étanchéité.
couche 2 polaire + un bonnet ou serre-tête
couche 3 mérinos ou sous-pull
- grosses chaussettes à boucle de préférence
- accessoires chauds : un bonnet + tour de cou
- chapeau ou casquette
- lunettes de soleil indice 3
- masque de ski (si neige annoncée)
- gant type ski
- crème solaire
- 1 drap en sac «sac à viande» **si nuit en refuge gardé** – sinon prévoir sac de couchage confort -5°C
- **couteau / cuillère / fourchette / petit contenant**
- 1 lampe frontale
- 1 gourde
- chacun doit penser à bien charger son téléphone avant la sortie.
- mini trousse de toilette
- petite pharmacie (avec de quoi soigner les ampoules éventuelles : double peau / sparadrap / élastoplaste)
- petite serviette de bain compacte à **séchage rapide** (micropolaire).

Matériel de sécurité prêté par nos soins : DVA + Pelle + Sonde + équipement collectif de sécurité + trousse de secours du guide + radio.

Complément lié au portage réduit (poids max 1.5kg)

T-shirt (2-3), chaussettes (2-3), sac à viande, serviette compacte, trousse de toilette raisonnée.

Quelques astuces

Privilégiez le multicouche plutôt qu'un vêtement encombrant. Constituez votre trousse de toilette avec des produits reconditionnés ou remplis de moitié.

DATES ET PRIX

Du 22 au 24 mars 2024
Du 12 au 14 avril 2024
Du 25 au 28 avril 2024
Du 08 au 12 mai 2024

Prix (pour un groupe de 4 à 6 personnes) : 650 €/personne

Nuit supplémentaire au Chatelard en ½ pension : + 74 €/personne en chambre de 2
Si vous souhaitez louer le matériel avec notre partenaire, votre présence est indispensable donc prévoir une arrivée la veille entre 17h30 et 18h30.

Possibilité de privatiser ce séjour pour un groupe constitué d'au moins 4 personnes à la date de votre choix (sous réserve de disponibilité).

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour et l'encadrement
- Le forfait remontée mécanique sur Val d'Isère
- L'hébergement et la nourriture (sauf le pique-nique du 1er jour).
- Le prêt du matériel technique de sécurité (DVA, pelle, sonde) ainsi que la trousse de secours et la radio du guide.

LE PRIX NE COMPREND PAS
- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (prévoir location à l'avance)
- Le pique-nique du premier jour
- Les frais de covoiturage
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex